

# Culture Mauricie

## ARTS EXCELLENCE

ARTS EXCELLENCE est une remise de prix annuelle organisée par Culture Mauricie visant à reconnaître le travail des artistes, des organismes, des entreprises et des intervenants culturels de la Mauricie. Depuis la première édition, plus de 110 récipiendaires ont ainsi été honorés. Pour la 12<sup>e</sup> édition, huit prix seront remis dans des catégories avec mise en candidature. De plus, un Prix Hommage sera décerné, par le conseil d'administration de Culture Mauricie, à une personnalité d'ici pour l'ensemble de son œuvre et sa contribution au milieu artistique ou culturel.

**Date de tombée :**  
**30 juin 2011**

**Remise des prix :**  
**13 octobre 2011**  
**À La Tuque, dans le cadre du centenaire**

### Critères d'admissibilité

- Être un artiste professionnel ou un collectif d'artistes professionnels, c'est-à-dire tout artiste, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, qui crée ou qui interprète des œuvres pour son propre compte, qui possède une compétence reconnue par ses pairs et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel, ou être une entreprise ou un organisme engagé dans une démarche professionnelle;
- être membre régulier de Culture Mauricie;
- ne pas avoir reçu, l'année précédente, de prix dans la catégorie de mise en candidature;
- déposer un dossier de mise en candidature complet (voir les détails en page 2 du présent document);
- déposer un dossier de mise en candidature pour chaque inscription à un prix;
- ne pas être un employé de Culture Mauricie.

## Catégories de prix

**La réalisation doit avoir eu lieu dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 30 juin 2011.**

### Prix d'interprétation en arts de la scène

Ce prix est attribué à un artiste ou à un collectif d'artistes pour une production ayant eu lieu au cours de la dernière année, ou pour un ensemble de productions ayant eu au moins une manifestation au cours de la dernière année dans les disciplines de la scène.

### Prix de création en arts de la scène

Ce prix est attribué à un artiste ou à un collectif d'artistes pour une production ayant eu lieu au cours de la dernière année, ou pour un ensemble de productions ayant eu au moins une manifestation au cours de la dernière année dans les disciplines de la scène.

### Prix de littérature

Ce prix est accordé à un écrivain ou à un collectif d'écrivains pour une publication ou réalisation ayant eu lieu au cours de la dernière année, ou pour un ensemble de publications ou de réalisations ayant eu au moins une manifestation au cours de la dernière année.

### Prix des arts visuels - incluant arts médiatiques

Ce prix est attribué à un artiste ou à un collectif d'artistes pour une réalisation ayant eu lieu au cours de la dernière année, ou pour un ensemble de réalisations ayant eu au moins une manifestation au cours de la dernière année dans les disciplines des arts visuels.

### Prix des métiers d'art

Ce prix est attribué à un artiste ou à un collectif d'artistes pour une réalisation ayant eu lieu au cours de la dernière année, ou pour un ensemble de réalisations ayant eu au moins une manifestation au cours de la dernière année dans les disciplines des métiers d'art.

### Prix de l'initiative culturelle

Ce prix est accordé à toute entreprise, municipalité, organisme ou individu ayant réalisé un projet marquant soit dans les MRC des Chenaux, de Mékinac, de Maskinongé ou dans les villes de La Tuque ou de Shawinigan au cours de la dernière année.

### Prix Culture Mauricie

Ce prix est accordé à un organisme ou à une entreprise s'étant démarqué par un événement ou par une initiative au cours de la dernière année.

### Prix Réseau BIBLIO CQLM

Ce prix est remis par le Réseau BIBLIO CQLM et vise à récompenser une bibliothèque s'étant démarquée par son dynamisme et par la réalisation d'un projet témoignant de l'impact de la bibliothèque dans sa communauté et ce, au cours des deux dernières années.

# Inscription

## 1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom de l'artiste, du collectif ou de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date : / / 2011

## 2. CATÉGORIE (cochez)

Cochez	Catégorie
<input type="checkbox"/>	Prix d'interprétation en arts de la scène
<input type="checkbox"/>	Prix de création en arts de la scène
<input type="checkbox"/>	Prix de littérature
<input type="checkbox"/>	Prix des arts visuels (incluant arts médiatiques)
<input type="checkbox"/>	Prix des métiers d'art
<input type="checkbox"/>	Prix de l'initiative culturelle
<input type="checkbox"/>	Prix Culture Mauricie

Pour l'inscription au **prix Réseau Biblio CQLM**, veuillez contacter : Johanne Gaudreau, responsable des communications au 819 375-9623, poste 238 ou à [johanne.gaudreau@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:johanne.gaudreau@reseaubibliocqlm.qc.ca)

## DOCUMENTS À ENVOYER PAR COURRIEL

- Les pages 2 et 3 du présent formulaire – remplir les trois parties (identité, catégorie, présentation de la démarche ou du projet)
- Dossier de presse (maximum 3 megs) – (Word 2003, PDF)
- CV ou description de l'organisme (maximum 3 megs) – (Word 2003, PDF)
- Autre document d'appui (maximum 2 megs)

### IMPORTANT

**Arts de la scène** : chaque extrait de spectacle doivent être d'une durée maximale de 10 minutes en totalité.

**Arts visuels et métiers d'art** : le nombre de photos doit se limiter à 6 et doivent être au format jpg, en 150 dpi au minimum et de grande dimension (14 po x 14 po) pour faciliter les agrandissements.

**Pour tous les dossiers**, le matériel proposé doit être pertinent et en lien **direct** avec le projet présenté.

Envoyer à : [info@culturemauricie.ca](mailto:info@culturemauricie.ca)

## DOCUMENTS À ACHEMINER AUX BUREAUX DE CULTURE MAURICIE

- S'il s'agit d'un livre, d'un album musical ou de vidéos sur DVD, fournir **obligatoirement 7 copies**

**Acheminer à : CULTURE MAURICIE, 118, rue Radisson, bureau 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 2C4**

Pour tout autre renseignement, contactez : Nathalie Girard, agente de communication, 819.374.3242, poste 231

### À NOTER

*Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite de mise en candidature ne sont pas admissibles.*

*Si aucune mise en candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué.*

*Les dossiers de candidature sont évalués par un jury multidisciplinaire.*

« Je, soussigné, permets à Culture Mauricie d'utiliser les documents visuels ou sonores soumis au moment de l'appel de dossiers pour la production de documents de présentation, de documents promotionnels ou d'archives, à des fins non commerciales. Je consens à céder les droits d'auteur et à ne réclamer aucune somme liée à cet effet. Je confirme que les documents sont libres de droit et j'en assume la responsabilité. »

Signature \_\_\_\_\_

### 3. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE OU DU PROJET (maximum 2 pages ou 1 000 mots – taille du caractère : 10 pts)

Préciser ici le TITRE du projet : \_\_\_\_\_

Préciser ici la DATE de réalisation : \_\_\_\_\_

Le texte doit inclure :

- Une brève présentation de l'artiste ou de l'organisme.
- Votre motivation, l'importance que revêt l'obtention de ce prix.
- Un résumé de la réalisation (exprimez en quoi cette réalisation se démarque par son excellence et de quelle façon elle contribue au développement et au rayonnement de votre discipline ou de la culture en Mauricie).